



15E. Vendanges - MC 5

Contexte :

Professionnalisez-vous à la conduite des divers travaux liés au cycle physiologique de la vigne.

Les 5 Modules de Certification (MC) permettent d'acquérir les compétences techniques indispensables et de valoriser vos expériences viticoles.

A l'issue, vos capacités professionnelles seront reconnues par l'obtention d'une certification RPP (Reconnaissance Paritaire Professionnelle) dispensée par la CPRE (Commission Paritaire Régionale de l'Emploi).

Objectif de la formation :

Réaliser une vendange manuelle qualitative dans le respect des consignes

Public concerné :

Viticulteurs, salariés, ouvriers viticoles, toute personne chargée de l'entretien de la vigne.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Le cycle de la vigne et des travaux de la vigne
- Repérage sur le terrain
- Les techniques de vendanges
- L'organisation du travail
- Les outils
- Les EPI (Equipement de protection individuel)
- Les gestes et postures

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des démonstrations et des mises en application sur le terrain.

Evaluation par un jury professionnel.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenants :

Anne SIMON, Viticultrice et formatrice CFPPA
Paul HERTH, Viticulteur

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée

14 heures
2 Jours non consécutifs

Dates

25 septembre 2018 et
2 octobre 2018



Lieux

Rouffach et sites d'application

Tarif 2018	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA**	Cotisant autre OPCA (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)
			0 € <i>selon condition - places limitées</i>

**Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).

Spécificités du parcours

- Chaque module fera l'objet d'une évaluation par un jury professionnel
- Les modules peuvent être suivis de manière indépendante
- Le parcours peut se réaliser sur plusieurs années non consécutives